

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN ISO 1043-3:1999

### **Plastiques - Symboles et abréviations - Partie 3: Plastifiants (ISO 1043-3:1996)**

Plastics - Symbols and abbreviated terms  
- Part 3: Plasticizers (ISO 1043-3:1996)

Kunststoffe - Kennbuchstaben und  
Kurzzeichen - Teil 3: Weichmacher (ISO  
1043-3:1996)

05/1999



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 1043-3:1999 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 1043-3:1999.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE <sup>ILNAS-EN ISO 1043-3:1999</sup> **EN ISO 1043-3**  
EUROPÄISCHE NORM  
EUROPEAN STANDARD

Mai 1999

ICS 83.040.30

Version Française

**Plastiques - Symboles et abréviations - Partie 3: Plastifiants  
(ISO 1043-3:1996)**

Kunststoffe - Kennbuchstaben und Kurzzeichen - Teil 3:  
Weichmacher (ISO 1043-3:1996)

Plastics - Symbols and abbreviated terms - Part 3:  
Plasticizers (ISO 1043-3:1996)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 18 avril 1999.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

### **Avant-propos**

Le texte de la norme internationale provenant du Comité Technique ISO/TC 61 "Plastiques" de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) a été repris comme norme européenne par le Comité Technique CEN/TC 249 "Plastiques" dont le secrétariat est tenu par l'IBN.

Cette norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en novembre 1999, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en novembre 1999.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

### **Notice d'entérinement**

Le texte de la norme internationale ISO 1043-3:1996 a été approuvé par le CEN comme norme européenne sans aucune modification.